

Rapport sur l'état de la Paroisse de
Saint-Martin-de-Belleville,
à l'occasion de la fête Pastorale du 8 mai 1917.

Monsieur,

Bien que tardivement, en raison de mes occupations érudites, je me fais un devoir de me conformer aux Constitutions Synodales en vous adressant le mémoire suivant sur l'état de mes deux églises et de ma paroisse de Saint-Martin.

I. - L'église paroissiale. - Elle est dans un état satisfaisant et abondamment pourvue du mobilier nécessaire. Seule, la toiture exigerait quelques réparations, comme, du reste, celle du presbytère. La municipalité vient de voter les fonds nécessaires pour les réparations les plus urgentes.

Tout était prêt pour l'installation, à l'église, du chauffage central. Le matériel, assez considérable, était arrivé à pied d'œuvre, les souscriptions promises, et quelques-unes déjà versées. Ingénieurs et ouvriers de la maison Aulas, de Chambéry, allaient procéder à ce travail, lorsque la mobilisation survint qui obligea à renvoyer à de meilleurs jours une installation coûteuse, à la vérité - environ 1000 francs - mais si utile, pour ne pas dire indispensable, dans une paroisse située à 1400 mètres d'altitude et formée de nombreux hameaux, dont quelques-uns fort éloignés du chef-lieu.

En sacristie, Monsieur trouvera les vases sacrés en nombre et en excellent état; les ornements, sinon très-riches, du moins fort convenables; le linge parfaitement entretenu par les dévouées Religieuses de Saint-Joseph que la paroisse a le bonheur de posséder.

II. - Le Sanctuaire de N. D. de la Vie. - Ce qui

vient d'être dit de l'église paroissiale en apparence, en tout point, au sanctuaire de N. D. de la Vie, que les habitants de la Vallée ont, comme leurs ancêtres, en grande vénération. J'ajouterai seulement qu'en raison des infirmités qui mettent le gardien actuel, M. Nicolas Borrel, dans l'impossibilité matérielle de continuer son service, il y a à pourvoir, dit maintenant, à la recherche d'un nouveau titulaire.

III. - La Paroisse. - Elle est encore animée d'un grand esprit religieux et le dimanche réunit toujours à l'église une magnifique assistance, même aux jours les plus mauvais de l'hiver. Les femmes elles-mêmes, levées bien avant le jour pour les soins du ménage et du bétail, ne craignent pas de faire un voyage fort pénible - jusqu'à 4 heures pour l'aller et le retour - à travers la neige ou la boue, afin d'assister à la grande messe paroissiale.

Mieux que cela, la fréquentation des sacrements est en grand honneur à Saint-Martin. C'est là une tâche fort lourde pour le curé, surtout depuis la guerre qui lui impose des séances au Tribunal d'environ deux heures le samedi, à Notre-Dame, et de 3 à 4 heures, chaque dimanche, à l'église paroissiale.

Le premier dimanche du mois est plus particulièrement réservé à la confession des enfants et des membres de la Confrérie du Saint-Rosaire. Le troisième dimanche réunit les Certiaires et les confrères ou confrères du C. S. sacrement.

Dès le premier mois de la guerre, j'ai établi la messe des Soldats qui se célèbre, chaque samedi, au sanctuaire de Notre-Dame et au cours de laquelle font la sainte communion de 60 à 100 personnes, selon la saison. Les poilus permissionnaires se font presque tout un devoir d'y assister et de s'approcher des sacrements.

Puis-je ajouter aussi qu'ils ne repartent pas au front sans

avoir fait une route à leur cure. C'est au point que peu de paroisses verront d'aussi bons rapports entre les soldats, d'un côté, et le bon Dieu et le curé de l'autre. Cela me coûte, bien entendu, quelques sacrifices et une perte appréciable de temps, pour moi qui en ai déjà si peu, mais c'est le moyen de faire du bien à ces militaires pendant leurs rudes campagnes de guerre et de les habituer à frayer avec le prêtre lorsqu'ils seront de retour dans leurs foyers.

Ou reste, à chaque départ de classe, a lieu, le dimanche, la messe dite de départ, à laquelle assistent les partants, avec leur drapeau, après avoir reçu les sacrements le matin ou la veille. Il leur est adressé ensuite une allocution devant toute la paroisse réunie.

Enfin, pour rendre les honneurs qui leur sont dus à ceux qui ont succombé au service de la patrie, c'est encore le dimanche, à l'issue de la grand'messe, que se célèbrent tous les services solennels pour le repos de leurs âmes. De cette manière, la paroisse tout entière se fait un devoir d'y assister.

IV. - Les Confréries. - Elles restent assez prospères, à Saint-Martin, en dépit du malheur des temps.

A). - La Congrégation du Piers-Ordre franciscain, que je cite en premier lieu, en raison de l'influence plus grande qu'elle exerce sur ses membres et même sur les profanes, réunit, à l'heure actuelle, une centaine de femmes ou de jeunes filles dont la plupart se font une règle de la communion fréquente. Je les réunis à l'église, une fois par mois, et leur adresse, à cette occasion, une allocution particulière. C'est dans leurs rangs que se recrutent les catechistes volontaires, dans les villages éloignés, et pour les enfants que le curé ne peut réunir qu'une fois par semaine, le jeudi: les garçons, le matin; l'après-midi, les fillettes.

Pour maintenir l'esprit de la règle chez les Certiaires, je

leur ménage, chaque année, dans la mesure du possible, la visite d'un Père qui les réunit et leur prêche une petite retraite. C'est ainsi que le Père Limond - Durand se trouvera dans ce but, à Saint-Martin, à l'occasion des fêtes de la première communion et de la confirmation.

La Congrégation du Ciers-Ordre est l'objet du dédain de certains laïques et n'est même pas en odeur de sainteté aux yeux de quelques curés. Elle a tendance, au dire d'aucuns, à s'ingérer dans les affaires de la paroisse et à former comme une petite chapelle dans l'église paroissiale.

Ce reproche n'est pas complètement immérité. Pourtant, en dépit du surcroît de travail que la Congrégation m'impose pour les réunions mensuelles et surtout pour les confessions fréquentes, j'estime que le curé de St-Martin doit maintenir à tout prix ce groupe de chrétiennes d'élite qui peuvent lui être d'un grand secours pour l'entretien des Œuvres paroissiales ou générales.

B.) — La Confrérie du Saint-Sacrement est en grand honneur et vénération chez les femmes. Je n'en donnerai pour preuve que l'empressement avec lequel les jeunes filles elles-mêmes demandent à en faire partie. L'année dernière, j'en ai inscrit plus de cinquante, et parmi les fillettes que Monseigneur confirmera le 8 mai, il en est qui portent déjà, aux processions, l'habit des confrères du S. Sacrement.

Les hommes, eux, éprouvaient autrefois une grande répugnance à porter l'habit blanc des Confrères. Le Bellevillois est très-blaqueur; il aime à se gausser du voisin et le respect humain trouvait sa part dans cette tendance à plaisanter et à tourner en ridicule. Depuis que mon vénéré prédécesseur, M. le chanoine Jarre, a supprimé l'habit pour lui substituer l'insigne, le recrutement est devenu bien plus facile. La plupart des garçons se font inscrire après leur première communion.

A.) — Quant à la Confrérie du S. Esprit, elle enregistre à peu près toutes les fillettes à leur communion solennelle.

Depuis trois semaines, je procède à la Consécration des familles au Sacré-Cœur de Jésus. Je vais dans chaque village, où je fais faire les Pâques aux malades et aux infirmes. Puis, à l'issue de la messe, devant tous les habitants du hameau réunis à la chapelle, après avoir pris les noms et distribué les familles, je lis à haute voix, au nom des chefs de famille, la formule de Consécration que répètent ensuite les assistants. Bien rares sont les familles qui ne se font pas représenter. Enfin, le jour de la Solennité du Sacré-Cœur, nous renouvelerons publiquement, à l'église, cette consécration des familles faite village par village.

Dès le début des hostilités, j'ai établi à l'église, et dans les chapelles de villages, le chapelet et la prière publique tous les soirs de l'année. En général, les fidèles se gênent pour y assister dans la mesure où les travaux des champs le leur permettent.

A mon arrivée dans la paroisse, j'avais cru devoir créer, comme à Longefoy, un bulletin paroissial: l'Echo de N. S. de la Vie. Mais la guerre survint qui en arrêta la publication. Elle sera reprise, la paix une fois signée, et n'en deviendra que plus intéressante.

V.)- Les Œuvres générales sont connues et aidées à Saint-Martin, plus particulièrement l'Œuvre de la S^{te} Enfance qui a produit, pour le dernier exercice, la coquette somme de 120". Les autres Œuvres ont produit respectivement: la Propag. de la Foi: 35". - S^t François de Sales: 15". - Cénier de S. Pierre: 18" - Facultés catholiques de Lyon: 16". - Œuvre antiscavagiste: 6". - Séminaires diocésains: 10". - Pieux-saints: 5". Au total: 225 francs.

L'Œuvre du Cénier du Culte pourrait et devrait produire davantage, eu égard à l'aisance de la population. Mais le Bellevillois est économe à un point qui frise assez souvent l'avarice. Il est lent à se dépouiller et il croit avoir fait tout son devoir quand il a donné à peu près

le suffisant pour l'entretien du curé et du vicaire. Tout-à-fait serait-il bon qu'à l'occasion de la visite pastorale Monseigneur invitât les Belleillois à plus de générosité.

Au point de vue religieux, Saint-Martin peut donc être rangé encore parmi les bonnes paroisses du diocèse. Sous le rapport moral, la jeunesse y est relativement très-réservee et bien rares sont les défaillances et les chutes. Cela tient d'abord à la fréquentation des sacrements. Puis au mépris général dans lequel on tient la jeune fille qui tombe. Enfin à l'habitude de se marier de bonne heure, les jeunes gens, dès leur rentrée dans leur foyer, après le service militaire; les jeunes filles, à 16 ou 18 ans.

Est-ce à dire que tout aille pour le mieux dans la meilleure des paroisses? Il y a bien, comme toujours, quelques ombres au tableau.

Si les femmes sont presque toutes religieuses et même dévotées, les hommes laissent davantage à désirer. Il se trouve, parmi eux, quelques libres-penseurs avérés, plus particulièrement dans les villages du bas. Une dizaine au moins d'entre eux sont affiliés aux groupes de libre-pensée de Montiers et de Bozel et se sont engagés, en conséquence, par écrit, à se faire enrôler sans cérémonie.

D'autres, sans porter atteinte à leur indépendance, vivent en dehors de toute pratique religieuse, tout en tenant à ce que femme et enfants fréquentent l'église. Un plus grand nombre sont à demi-indifférents. Ils saisonnent pour ce qui concerne l'assistance à la messe et l'accomplissement du devoir pascal. La plupart, pourtant, réclament ou acceptent le prêtre au moment de la mort.

Le travail du dimanche ne se constate, Dieu merci, que bien rarement en dehors des cas de nécessité.

a). - L'intérêt le pousse à faire son commerce au détriment qu'il fait de la justice, mais plus souvent de ses devoirs religieux. La foire de ses yeux, est plus importante que la messe, et il partira volontiers à Montiers, avec sa monture, le dimanche, à l'heure de la grand'messe. C'est encore par intérêt inné chez le Bellevillois, par attaches d'habitude à la terre et au bétail, que, déjà dans son enfance, n'éprouve qu'un goût médiocre pour l'école et le catéchisme, du moins des garçons surtout. Aussi Monsieur ne s'étonnera-t-il pas de constater chez les enfants qu'une connaissance rudimentaire des éléments de la religion. Ils sont peu ouverts et très en retard pour ce qui n'est pas le commerce ou le travail des champs.

C'est pour le même motif qu'on ne trouve, à Saint-M., que bien peu de vocations sacerdotales ou religieuses.

b.) - En dépit de son esprit d'économie poussé, chez quelques-uns jusqu'à l'avarice, le Bellevillois aime à fréquenter l'auberge et s'y attarder parfois outre mesure. Et il arrive ainsi que des caquets eux-mêmes en oublient, certains dimanches, l'heure de la messe.

Remarque intéressante à relever : parmi ces indifférents et ces rares libres-penseurs, il n'en est aucun qui ne se taise, à l'occasion, n'engage même un brin de conversation banale. Et le pontife libre-pensé du lieu, le curé rouge, celui qui prêche aux fort raillerieusement civils, reçoit chez lui le curé aux bénédictions, le dernier du culte, offre un rafraîchissement et se découvre pendant la bénédiction, sinon par un reste d'esprit religieux au moins pour ne pas contrister sa femme.

En terminant ce rapport trop sommaire, à mon gré, et en regard de tout ce qu'il y aurait à dire, je prends la liberté, et de formuler auprès de la Grandeur les quelques vœux suivants :

A.) - En raison de la qualité de sanctuaire et de la dévotion des habitants de la Carentaise et de la Maurienne à N. Dame de la Vie, ne serait-il pas indiqué d'élever à 3" 50 des messes ^{l'honoraire} célébrées dans cette chapelle ? Au tarif actuel, 2" 50, il est même moins élevé que celui des messes célébrées dans des chapelles de villages plus rapprochés.

B.) - Monseigneur verrait-il un inconvénient à proposer, dès maintenant, comme vœu diocésain pour la fin de la guerre et la protection des soldats karins, un pèlerinage à N. D. de la Vie, qui se ferait après la signature de la paix et dans les mêmes conditions que celui du 5 août 1873 ?

Daignez agréer, Monseigneur, avec ce modeste mémoire, l'hommage de mon profond respect en N. S.

J. M. Seriat, curé.

Saint-Martin-de-Bellville,
ce 28/2-1917.